

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU
DU 23 SEPTEMBRE 2022**

Présents : A. CAMANI, M. BONNARD, C. CONCIATORE, C. COURBEY, H. FOURY, F. GUERIN, N. LAGIER, F. ROMAN, M. SCHUFT.

Excusés : T. ALBERT, D. CONCIATORE, V. PALOMBA.

1) Nouvelle section

- Création de la section randonnée pédestre : examiner ce qui est couvert ou pas par les assurances → secours gratuit.

- Franck ROMAN va contacter Louis TEYSSIER, notre guide habituel, afin qu'il nous propose régulièrement des randonnées. La prochaine pourrait avoir lieu en octobre/novembre dans les Monges.

2) Activités

- Voyage « Les Lacs Italiens » du 15 au 18 septembre 2022 : 17 participants.

- Sortie bowling du 24 septembre 2022 : 19 inscrits.

- Fabien DAVID souhaite representer un après-midi LEGO en octobre/novembre.

- Anouck CAMANI a rappelé Mia pour refaire un atelier de cuisine japonaise.

- Hervé FOURY se renseigne pour une activité ON AIR ou soufflerie à Tallard d'ici la fin de l'année.

- Ghislaine MOURIER a proposé d'aller déjeuner au Grand Buffet à Narbonne (à organiser sur un week-end).

3) Modification des statuts – nombre de pouvoirs

- Les statuts de l'ASCEE 04 n'étant plus conformes aux statuts fédéraux, il était nécessaire de modifier le nombre de pouvoirs par membre aux articles 21, 22 et 24 concernant le vote en assemblée générale : chaque membre ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs.

4) Utilisation de CANVA

Des démarches sont à entreprendre auprès de la préfecture ou sous-préfecture pour obtenir le récépissé de déclaration de l'ASCEE afin de pouvoir utiliser l'application CANVA (gratuite), qui permet de créer des affiches. Le mot de passe choisi devra être communiqué à l'ensemble des membres de l'ASCEE.

5) Adhésion pour les extérieurs

Il a été proposé et voté par les membres du bureau que la carte pour les extérieurs serait

uniquement annuelle (et non occasionnelle) et d'un montant de 20 €, valable de date à date.